



## COMPTE-RENDU DU BUREAU

MERCREDI 27 SEPTEMBRE &  
MERCREDI 4 OCTOBRE 2023  
*En visioconférence*

B.O n° 2591

### Présents :

Président	Gilles SEZIONALE
Trésorier	Bernard DALMON
Trésorier adjoint	Patrick PEREZ
Secrétaire Générale	Dominique CUPILLARD
Secrétaire général adjoint	Philippe BRIOUT
Vice-président(e)s	Lazreg BENELHADJ (mercredi 27) Bénédicte COMPOIS Christiane GUERIN Dominique LAGIER (mercredi 4) Jean-Luc MANAUDOU Joël PINEAU
Chargés de mission	Denis CADON Benjamin MERCIER (en partie) Stéphane METZGER

### Assistent :

Directeur Général	Laurent CIUBINI
Directeur Technique National	Julien ISSOULIE
D'TN Adjointe	Agnès BERTHET
Directeur des Equipes de France NC et EL	Jacco VERHAEREN (mercredi 27)
Responsable de la coordination des Instances	Magali TAPRET (mercredi 27)
Coordinatrice administrative Présidence/Évènementiel	Valérie GICQUEL

Dominique Cupillard procède à l'appel nominal.

Gilles Sézionale évoque le récent Congrès de la LEN à Funchal au cours duquel les Championnats d'Europe 2026 ont officiellement été attribués à la France, tout en gardant cette décision sous embargo. En effet, la communication officielle devrait intervenir dès l'annonce de l'attribution des CE 2024. Du côté fédéral, la finalisation des accords avec les 7 financeurs publics est en bonne voie pour le financement du projet qui s'élève à 13 M€ HT. Cet événement représente un excellent faire valoir pour la Fédération en termes d'image et d'héritage post JO.

Concernant le bilan des Championnats du Monde de Fukuoka celui-ci fera l'objet d'un point détaillé au cours de l'ordre du jour, avec un retour sur les résultats obtenus par nos équipes de France, avec pour l'eau libre, un focus sur les axes d'améliorations à trouver.

Il fait part de l'excellente réunion de ce jour au siège fédéral avec les clubs Elite de Water-Polo qui s'est déroulé dans un état d'esprit constructif, dans une optique de construction commune de l'avenir de la discipline.

Pour finir, il revient sur l'annulation du test Event Eau Libre en août en raison de la mauvaise qualité de l'eau et souhaite que la finalisation de la construction des bassins de rétention permette d'éviter ce type de problématique lors des JO.

## 1. Affaires administratives

---

### 1.1 – Validation des procès-verbaux des cercles de compétence

- *CC Animation territoriale et pleine nature du 2 mars 2023 (en annexe)*

Ce procès-verbal est validé par le Bureau.

- *CC Natation Santé du 19 juin 2023 (en annexe)*

Ce procès-verbal est validé par le Bureau.

- *CC Pratique d'une activité saisonnière du 20 juin 2023 (en annexe)*

Ce procès-verbal est validé par le Bureau.

- *CC Antidopage du 22 juin 2023 (en annexe)*

Ce procès-verbal est validé par le Bureau.

- *CC Plongeon du 6 juin et du 4 juillet 2023 (en annexe)*

Ce procès-verbal est validé par le Bureau.

Pour rappel, le règlement de la discipline étant du ressort du Codir celui-ci sera prochainement soumis à sa validation.

- *CC Licences et Affiliations du 11 mai et du 12 juillet 2023 (en annexe)*

Ce procès-verbal est validé par le Bureau.

- *CC médical du 28 septembre 2023 (en annexe)*

Julien Issoulié explique qu'en raison des difficultés mises en évidence lors des derniers Championnats de France Elite à Rennes à trouver un préleveur sous 24h pour effectuer un contrôle antidopage en vue de la validation d'un record de France, le Cercle de Compétence Médical propose de porter le prélèvement de 24h à 48h afin de laisser un peu de souplesse à la fois aux athlètes et pour trouver un contrôleur, notamment en région, sachant qu'il faut qu'il soit du même sexe que l'athlète contrôlé.

Cette proposition sera soumise à la validation du CoDir via consultation électronique.

Dominique Cupillard précise que dans le PV il doit être indiqué qu'il ne s'agit pas de 48 heures pour homologuer le record mais pour réaliser le prélèvement.

Ce point sera corrigé en ce sens dans le PV.

Cette remarque prise en compte, ce procès-verbal est validé par le Bureau.

### 1.2 – Proposition d'évolution de la relation FFN / Tahiti

Laurent Ciubini rappelle que le statut particulier de Tahiti lui permet de quitter le giron fédéral et d'intégrer directement AQUA. Néanmoins, Tahiti souhaite néanmoins obtenir un statut particulier lui permettant de licencier tous les adhérents de ses clubs, de créer de nouveaux clubs, de bénéficier des dispositions mises en place pour les ASPTT, d'intégrer le CIAA et d'agir comme une ligue en matière de compétitions sportives et de développement. Le but étant pour eux d'atteindre les 5 000 licences, contre 2 000 à ce jour.

Une convention a été rédigée en ce sens, en collaboration avec les services fédéraux et la DTN et est présentée aujourd'hui. Le risque financier pour la Fédération est estimé à 5 000 €. Nous avons bien plus à perdre si Tahiti décidait de rejoindre AQUA (perte estimée entre 30 et 40 000 €).

Il est précisé que la date d'effet proposée pour cette convention - 1<sup>er</sup> septembre 2023 au 31 août 2024 - permettra d'avoir une phase expérimentale sur une année partielle. Si cela fonctionne, nous pourrons alors nous appuyer sur celle-ci afin de soumettre une modification statutaire à l'Assemblée Générale suivante.

Concernant l'accompagnement financier particulier des territoires ultramarins, il est rappelé que les nageurs tahitiens sont déjà intégrés dans l'enveloppe de 75 000 Euros octroyée par la Fédération aux territoires ultramarins.

Un tour de table est effectué afin de savoir si le Bureau souhaite poursuivre les démarches en ce sens avec Tahiti.

Après discussion, les membres du Bureau se disent favorables à la poursuite de cette initiative. Dès finalisation de la convention, celle-ci sera adressée pour validation au Codir.

Le Bureau valide le principe de la poursuite de ces échanges qui seront soumis à l'approbation du Codir.

## 2. **Affaires financières**

---

### **2.1. – Complément dans l'organisation de la Direction Administrative et Financière**

La Fédération ayant envisagé l'embauche d'un apprenti sur le contrôle de gestion, Laurent Ciubini informe qu'Ingrid d'Hostingue gardera une mission à 20% au sein de la DAF FFN, en qualité de contrôleur de gestion.

### **2.2. - Point à date sur les licences**

- ✓ 42 453 licences + 206 licences migration, delta de + 5 201 licences (+13.96% d'augmentation de date à date par rapport à N-1)
- ✓ 24 811 licences en attente contre 30 000 en N-1 de date à date
- ✓ A noter une grande disparité entre les territoires
- ✓ Année 2023 record avec le dépassement des 400 000 licences, avec cependant une perte de 7 000 licences « compétition » par rapport au prévisionnel (delta de 242 000 €). Des ajustements budgétaires sont en cours pour compenser cette perte.
- ✓ Prudence pour 2024 avec une estimation d'augmentation de licences à hauteur de 3%

### **2.3. - Point blocage extranat et amendes**

- ✓ 49 clubs encore bloqués pour dettes par la FFN ou les ligues
- ✓ Régularisation en cours des dettes pour le Water-Polo
- ✓ Concernant les amendes aux clubs qui ne respectaient pas le 100 % licences, Bernard Dalmon fait remarquer que seule l'Occitanie a fait cette démarche. En AURA, l'affiliation d'un club a directement été bloqué.
- ✓ Certains clubs préfèrent payer l'amende que licencier tous leurs adhérents.
- ✓ Dominique Cupillard précise à cet égard que deux clubs en HDF ont été épinglés pour non-respect du 100% licences et s'étonne qu'ils n'aient pas reçu de courrier. Laurent Ciubini précise que l'information ne nous est pas parvenue mais qu'un courrier leur sera adressé.

Lazreg Benelhadj demande sur quels critères la Fédération s'appuie pour appliquer cette amende. Selon lui, il faut tenir compte des conséquences d'une telle démarche en termes de réaffiliation. Quel profil doit être sanctionné et quel profil peut être toléré ? Le discours qui est tenu doit être le même par tous.

Gilles Séziane : on ne peut pas comparer la ligue IDF à la Ligue PACA qui ne comptabilise que 75 clubs et pour laquelle chaque situation peut facilement être gérée au cas par cas. Il est certes parfois difficile de faire la part des choses. Pour les clubs qui sont affiliés à d'autres fédérations, il faut essayer de trouver un moyen de récupérer quelques licences.

Jean-Luc Manaudou : en Aura, sur 446 000 Euros de recettes, 133 000€ seront affectés à l'aide aux clubs ce qui est sans conteste déterminant dans les relations avec les clubs. Peut-être faut-il trouver des articulations possibles avec les fédérations affinitaires ? Doit-on viser les 100 % licences au risque de perdre une affiliation, ou doit-on faire un peu de pédagogie et de politique pour qu'il demeure dans l'escarcelle politique ?

Stéphane Metzger : il serait judicieux de créer une licence pour les activités estivales organisées sur les plans d'eau. Notre licence nous rend moins attractifs auprès des collectivités qui par ailleurs se désengagent sur la gestion publique trop fastidieuse notamment en matière de ressources humaines.

Laurent Ciubini informe que le CC licences et affiliations est en train de travailler sur la proposition d'une nouvelle licence valable sur une période bloquée. Ce projet sera présenté à la prochaine AG.

Bernard Dalmon informe que l'intégration d'un moteur de recherche sur le futur site vitrine de la Fédération est à l'étude afin de permettre à tout individu de savoir s'il est licencié ou pas.

#### **2.4. – Point sur les situations des ligues Guyane et Guadeloupe**

Suite à la mise sous tutelle de la Ligue Guyane et à la tenue d'une réunion avec le Comité Directeur de la ligue le 9 juin 2023, la Fédération reste toujours en attente des documents comptables relatifs aux derniers exercices, indispensables pour réunir l'Assemblée Générale de la Ligue.

Concernant la Ligue de Guadeloupe, l'Assemblée Générale envisagée début septembre pour pouvoir bénéficier du PSF ne s'est pas tenue et les comptes n'ont pas été communiqués.

Christiane Guérin rappelle que nous avons des contrats civiques en cours avec eux. Cette situation n'est donc pas normale.

Laurent Ciubini précise que les clubs de Guyane ont tous été informés de la situation de la Ligue.

Julien Issoulié : d'autres problèmes existent au niveau du suivi des athlètes et du manque de programmes sportifs.

Denis Cadon : la DRAJES de Guyane ne doit-elle pas également être mise dans la boucle ?

Laurent Ciubini : nous n'avons pas d'obligation de le faire.

Agnès Berthet précise que la DRAJES a en revanche alerté la Fédération sur les problèmes financiers de la Ligue de Guadeloupe celle-ci demandant des financements.

### **3. Affaires sportives**

---

#### **3.1 Validation des critères de sélection Eau Libre et Water-Polo JO Paris 2024 (version CNOSF) (en pièce jointe)**

Julien Issoulié précise qu'il n'y a pas de changement sur le fond par rapport aux versions précédentes ; il s'agit juste de préciser que c'est le CNOSF qui sélectionne pour les Jeux et non la FFN.

Christiane Guérin se dit inquiète concernant les sélections Eau Libre car nous pourrions être amenés à chercher des qualifiés.

Julien Issoulié rappelle qu'il s'agit des règles du CIO.

Le principe : qualification des 3 premiers à Fukuoka, des 2 meilleurs français qualifiés à la Coupe du Monde à Eilat pour Doha (Top 13), puis une place en tant que pays hôte sur la base des France Elite à Chartres.

Le Bureau valide à date les critères de sélection Eau Libre et Water-Polo pour les JO Paris 2024.

#### **3.2 Retour sur les Championnats du Monde de Fukuoka et sur le stage de rentrée NC/EL et présentation des moments forts de la saison à venir (en annexe)**

Le stage de rentrée de l'équipe de France Natation Course a été un moment fort, avec au programme de ce rassemblement la découverte du village olympique, de la maison de la Performance, de la U Arena, et un moment à la Tour Eiffel pour les discours du DTN, du Directeur de l'équipe de France, Jacco Verhaeren et de l'entraîneur en chef, Denis Auguin.

Julien Issoulié remercie à ce titre tous les intervenants qui ont rendu possible cette magnifique journée, et plus particulièrement Etienne Passani, Directeur Général d'Eiffage et Président du Club des Etoiles 92, Thierry Sammut, Président de la Ligue Ile-de-France de Triathlon, Jean-François Lamour, Vice-Président de Ovalto

Pour Jacco Verhaeren le passage à la Tour Eiffel représente un symbole français de la force et de la résilience pour les Jeux de Paris 2024.

Cette journée a été suivie par un excellent stage à Canet pour la Natation Course, avec des entraînements le matin et des activités l'après-midi pour les nageurs et entraîneurs sur le bilan de l'été. Des améliorations ont été évoquées pour cette saison.

### **Eau libre :**

Bilan globalement insatisfaisant aux CM de Fukuoka. Plusieurs raisons expliquent cette situation dont la sortie du groupe de notre meilleur nageur, et le départ d'une de nos meilleures nageuses des qualifications pour possiblement obtenir la nationalité Monégasque.

Un constat également : les courses partent aujourd'hui beaucoup plus fort et quand il faut accélérer à la fin cela est extrêmement difficile pour nos athlètes. Le sujet de l'entraînement est un vrai sujet sur lequel Jacco et Stéphane vont travailler ainsi que l'apaisement des tensions dans le groupe.

Gilles Sezionale se pose la question du pourquoi les nageurs sont arrivés fatigués avant même de commencer la compétition.

Jacco Verhaeren précise que des échanges ont eu lieu avec les entraîneurs pour être clair sur la route à faire jusqu'à Paris. Il s'agit à contrario de la natation d'un chemin très individuel pour chaque nageur. La discipline est effectivement très différente de la NC et demande une autre dynamique. Chacun doit faire son propre chemin pour les sélections. Pour information, les athlètes EL seront hébergés pendant les J.O au Centre National du Tennis et non au village olympique en raison de l'heure matinale des épreuves fixée à 6h du matin et du fait qu'ils auront besoin de se coucher tôt, ce qui est très compliqué au village.

De longs échanges interviennent sur la discipline eau libre, notamment sur les résultats obtenus lors des derniers championnats ainsi que sur l'ambiance qui règne dans le groupe.

D'avis général, il est bénéfique que des explications soient apportées afin de comprendre la situation actuelle et ainsi pour pouvoir répondre aux questions de l'extérieur.

Julien Issoulié précise qu'il n'y a pas de problème EL à proprement dit mais plutôt un problème de dynamique collective et notamment de concurrence perpétuelle entre eux.

Concernant l'intégration des nageurs EL dans l'équipe NC, Jacco Verhaeren et Julien Issoulié estiment qu'il n'y a pas de sujet car ils rentrent naturellement dans la même dynamique que la NC et se nourrissent de la dynamique du groupe.

### **Natation Artistique :**

Pas de difficulté sur les sélections : un ballet, un duo et 8 nageuses. Seuls les athlètes restent à qualifier.

Des épreuves de sélection tout au long de l'année avec en point d'interrogation concernant Doha car à cette époque le ballet sera en cours de construction. S'il y a un championnat d'Europe, nous ferons éventuellement une impasse sur Doha pour se donner plus de temps. Le collectif est à l'INSEP et en perpétuel mouvement.

Déception sur les résultats des CM à Fukuoka notamment en raison de la réelle difficulté à appréhender les nouveaux critères de jugement (compréhension des coach card) ; à noter que malgré tout aucune n'a lâché devant les difficultés.

### **Natation Course :**

- Nos relais sont bien placés, sauf chez les Dames au 4x200m qui vont tenter leur chance à Doha.

Un stage de rentrée de l'année 2024 est prévu en janvier à Ténérife.

Les CM à Doha sont facultatifs car beaucoup d'entraîneurs poussent la charge d'entraînements.

Notre participation n'est pas prévue aux Championnats d'Europe mais tous seront présents sur le Giant Open et aux championnats de France à Chartres

Jacco Verhaeren présente la stratégie sur 5 semaines pour la NC (cf document en annexe).

Christiane Guérin : le problème majeur est que les nageurs français sont psychologiquement fragiles en compétition face à la concurrence. Le travail qu'ils effectuent semble insuffisant, en comparaison notamment à Léon Marchand qui s'entraîne aux USA et qui enchaîne les compétitions de haute performance tout au long de l'année. Comment les faire changer de paradigme ?

Gilles Sezionale pense effectivement qu'hormis les 2 médaillés aux CM, les nageurs français ne nagent pas à un haut niveau toute l'année. Ne peut-on pas les obliger à nager plus souvent avec un degré d'exigence plus important, via leurs entraîneurs ? S'ils ne vont pas à Doha ni aux Championnats d'Europe, quelles sont les épreuves sur lesquelles ils seront évalués ?

Julien Issoulié rappelle que nous avons le planning de toutes les structures avec un rendez-vous pour chacun (Meetings à l'extérieur, Mare nostrum, Giant etc.). Faire nager vite toute l'année est très éloignée de notre culture ; aussi, les obliger à changer risque de déclencher l'effet inverse. Par ailleurs il ne faudrait pas qu'ils essayent de nager vite tout le temps en réduisant la charge car nous passerions aussi à côté de l'objectif.

En revanche, l'encadrement national aborde régulièrement les jeunes dans les CAF et surtout dans les EDF le fait de réussir à nager à leur meilleur niveau dès le matin.

Chaque structure sera évaluée et suivie sur différentes grandes échéances et stages, en lien avec Jacco Verhaeren et Denis Auguin.

Lazreg Benelhadj : d'un point de vue extérieur, le système à 5 semaines a déjà été éprouvé par le passé. En dehors de la réussite de deux de nos nageurs, les CM ne sont pas une parfaite réussite. Quid de la motivation après les Championnats de France ?

Julien Issoulié rappelle que tous les nageurs ne peuvent pas être champion olympique. Ils doivent néanmoins tous être encouragés pour réussir à aller à leur meilleure performance.

Jean-Luc Manaudou est tout à fait d'accord avec la logique sportive. Nous sommes dans des habitudes qu'il faut changer, notamment lorsque l'on considère qu'il faut obligatoirement nager en bassin de 50m pour être performant.

Jacco Verhaeren : il n'y aura aucune réussite pour ceux qui ne nagent pas assez. Il faut cependant laisser du temps aux entraîneurs pour ajuster les choses, trouver le chemin. Nos championnats sont en revanche pas comparables au NCAA (petits bassins en yards). Si la dynamique est différente, le système s'y approche. Les 5 semaines sont une préparation identique aux nations telles que les USA et l'Australie. Cependant ce qui fonctionne pour l'un ne fonctionne pas nécessairement pour l'autre. Des améliorations vont se voir cette année fort de toutes nos expériences. Leon Marchand fait vraiment figure d'exception parmi les plus grands nageurs du monde. Cependant n'oublions pas que nous avons approché d'une unité notre record de finalistes. Notre problématique est donc l'appréhension des séries pour pouvoir accéder aux finales. Il faut savoir nager vite deux fois.

L'ordre du jour n'étant pas terminé à ce stade, il est convenu que les travaux du bureau reprendront le mercredi 4 octobre à 13h.

### **Reprise des travaux le mercredi 4 octobre :**

Dominique Cupillard remercie tous ceux qui ont pu se rendre disponibles pour achever ces travaux.

Julien Issoulié rappelle qu'un état des performances sera effectué tout au long de la saison.

### **Plongeon :**

Les épreuves synchro 3m, 10m dames et messieurs sont qualifiés, reste à qualifier les athlètes pour faire ses épreuves. Les plongeurs doivent également se qualifier à titre individuel, à deux par épreuve, au 3 ou au 10 mètres. Pour le moment nous avons les paires des différentes hauteurs dames et messieurs mais nous attendons cependant de voir comment ils vont fonctionner. Jules Bouyer et Alexis Jandard ont particulièrement performants cet été sur 3m et n'auraient donc pas besoin d'être challengés. Idem pour la paire à 10m messieurs d'autant que nous n'avons pas beaucoup d'athlètes aptes à faire ce type de plongeurs. En revanche chez les filles, nous cherchons encore comment constituer les deux meilleures paires à 3 et 10 mètres en utilisant l'ensemble des plongeuses.

Il ne faut cependant pas que la recherche d'un quota individuel perturbe le plongeon synchronisé. A noter la belle opportunité aux JO d'avoir des synchro directement qualifiés lorsque l'on sait qu'un seul petit incident peut complètement perturber une série. C'est pourquoi les plongeurs qualifiés en synchro doivent être avant tout dans le projet du synchro avant d'être dans l'individuel.

A noter également que les plongeurs ne disposant pas de piscines pour s'entraîner notamment sur les plateformes, les stages sont très importants.

Le 19 janvier 2024 est une date importante car Paris 2024 ayant besoin de tester leur système de caméras pour la fosse à plongeurs, ils nous offrent la possibilité en avant-première d'utiliser les installations. Ensuite, il y aura les championnats du monde durant lesquels il leur faudra rentrer dans un Top 12 par hauteur et par

sexe pour rentrer dans un schéma individuel. Ensuite, un ranking permettra de compléter en restant à deux par nation en utilisant toutes les catégories. Il s'agit d'un système complexe de qualification, le complément des séries olympique se faisant épreuve par épreuve.

D'autre part, en mars 2024 le CAO sera accessible aux plongeurs grâce à la Métropole du Grand Paris qui nous prête l'installation. Une belle opportunité qui, après les championnats du monde, devrait nous permettre de bien construire les séries de plongeurs et d'éviter de partir en stage.

Les championnats d'Europe, s'ils se déroulent au mois de mai, peuvent également être intéressants en tant que compétition de travail avant les Jeux.

Les épreuves des J.O seront quant à elles réparties sur la quasi-totalité des deux semaines de compétition.

Sur les championnats du monde de Fukuoka, nous avons constaté que deux garçons avaient un très fort potentiel. A noter qu'il nous reste une marge pour augmenter les difficultés de nos séries. L'objectif de l'année est d'arriver à hausser le niveau de difficulté afin d'avoir plus de latitude et ainsi marquer des points par rapport à la concurrence.

### **Water-polo féminin :**

Le programme des filles n'est pas le même que pour les garçons car elles ne sont pas encore qualifiées pour le championnat du monde.

Les compétitions internationales et de clubs ont démarré. La majorité des filles se préparent à l'Insep pour les JO, avec de nombreux aller-retour sur le début de saison avec leurs clubs engagés sur les coupes d'Europe. Cela leur permet de disputer des matches de haut niveau, avec de bons résultats obtenus, notamment par Mulhouse qui a réussi à gagner sa poule.

En décembre 2023, il y aura une préparation en vue des championnats d'Europe de Netanya de début janvier 2024, avec pour objectif de se qualifier pour Doha et d'être donc dans le Top 6. Il faut globalement pour être qualifié aux championnats du Monde être autour de la 7<sup>ème</sup> place.

Ensuite, entre février et juin, un retour dans les championnats de France et Coupe d'Europe puis les JO sur les 15 jours.

Concernant le nombre de joueuses, toujours en suspens, le CNOSF applique aujourd'hui la règle d'AQUA et du CIO, à savoir une équipe de 11 joueurs, + 1 remplaçant qui n'est pas accrédité pour le village, ce qui entraîne une logistique particulière. AQUA nous dit cependant que l'équipe devrait finalement être composée de 13 joueurs + 1, mais quid des accréditations au village ? C'est une problématique pour le jeu et la préparation des matches.

### **Water-polo masculin :**

L'équipe est qualifiée pour les championnats d'Europe et du Monde.

Pendant les championnats d'Europe une préparation supplémentaire permettra aux plus vieux (6/7 joueurs) d'avoir un temps de travail supplémentaire. Etant les meilleurs, ces joueurs jouent tout le temps, toute l'année mais ne travaillent pas sur l'aspect technique ni la prévention des blessures. Cette préparation séparée en deux cette année nous permettra à la fois de les préparer pour les championnats du monde et d'autre part d'avoir un groupe de plus jeunes aux Europe et de voir qui est capable de hausser son niveau, de leur donner des responsabilités et de préparer l'avenir.

Les différents Directeurs d'équipe viendront sur d'autres réunions institutionnelles pour expliquer comment ils s'engagent dans ces moments de préparation.

### **3.3 Rentrée du Water-polo**

Laurent Ciubini rappelle que la rentrée au 2 septembre a été particulière d'un point de vue technique par rapport à Extranat mais s'est finalement plutôt très bien déroulée. Il adresse à ce titre tous ses remerciements aux différents contributeurs (clubs, équipes du Water-Polo et des SI).

Suite à la création de l'association « Water-Polo Evolutions », deux réunions se sont tenues, une première fois à Nice en juin puis à Paris en septembre. Plusieurs points ont été abordés dont la fiabilisation de la plateforme Leverade, pour laquelle un plan d'actions a été mis en place et qui commence à porter ses fruits mais n'est pas encore satisfaisante. La demande concernant le plan de communication a abouti à quelque chose de plutôt ambitieux.

Cette association a des compétences qui recourent la délégation ministérielle de la Fédération. L'idée maintenant est de trouver un terrain d'entente et d'établir une convention entre les deux identités.

Concernant la Commission Fédérale de Qualification des Joueurs (CFQJ), celle-ci a été mise en place au cours de la saison 22/23 sur proposition du CC Water-Polo et validée par le comité directeur, afin de soutenir la professionnalisation dans les clubs de Water-Polo Elite (M&F) et de sécuriser leurs relations avec les joueurs et entraîneurs, mais également d'aider à structurer la discipline. Cette CFQJ devait poursuivre son action sur la saison 23/24. Toutefois, par un courrier du 13 septembre dernier, la Présidente de la CFQJ a alerté le Président de la FFN sur les difficultés auxquelles faisait face la CFQJ. Elle soulignait à ce titre que le manque de pièces transmises par les clubs ne permettait pas à la CFQJ de remplir sa mission.

La volonté de la CFQJ pour cette saison est de ne pas disqualifier des gens qui n'ont pas forcément donné satisfaction en termes de qualification de joueurs alors que le championnat a commencé.

L'objectif cette année serait une année blanche pour retravailler en coopération avec le CC WP afin de redéfinir les contours d'une commission efficace pour la saison prochaine.

Benjamin Mercier : la dernière réunion à Clichy s'est plutôt bien déroulée et a permis d'apaiser les réticences et de répondre à 70% des interrogations. Il remercie les services fédéraux pour la préparation de cette réunion.

La CFQJ reste selon lui le seul point crispant. Les motivations du CC WP étaient de structurer la discipline. Il nous faut aujourd'hui travailler sur quelque chose de plus évolutif, dans les contraintes que l'on peut imposer. Abandonner la CFQJ serait une grave erreur notamment car elle figure dans le programme de la mandature qui, en dehors de la création d'un pôle espoirs garçons, a été totalement respecté.

Julien Issoulié rappelle que la CFQJ vise avant tout à protéger les joueurs mais également les clubs de contentieux (nombre d'heures correspondant à un taux légal, une rémunération à minima au SMIC, protection du joueur à minima pendant la saison). Mettre ces points en partition est devenue plus complexe d'un point de vue juridique et engendre inévitablement de la crispation.

Stéphane Metzger fait part d'un sentiment lié non pas au fond mais à la forme du courrier très directif qui a été adressé aux clubs, très certainement en raison de l'urgence. Pour créer du dialogue il faut passer par une communication plus apaisée.

Il est donc proposé de ne pas appliquer les sanctions prévues au règlement et de soumettre la suspension temporaire de la CFQJ au titre de la saison 23/24.

Un travail sera fait entre toutes les parties prenantes pour que la structure qui sera mise en place la saison prochaine permette de retrouver une sérénité d'actions et de répondre aux objectifs de structuration de la discipline.

Accord unanime du Bureau. Cette proposition sera soumise à l'approbation du Codir.

### **3.4 Arrivées des nouveaux CTS et staff des EDF**

Julien Issoulié présente la situation sur les postes de CTS :

- 65 CTS en 2023 même dont beaucoup restent encore dans nos effectifs pour cause de pré-retraite ou solde de congés avant retraite.
- Perte de 8 postes entre Tokyo et Paris.
- 2017 : 78 cadres – 2025 : 59 postes
- En 2023, 2 nouveaux postes de PO NA et WPF pour l'encadrement des EDF et 3 nouveaux professeurs de sport dont deux nouveaux dans les effectifs

Il présente ensuite en détail l'encadrement technique des différentes équipes de France.

A noter qu'en water-polo, le choix s'est porté sur des entraîneurs de clubs qui peuvent suivre et évaluer les joueurs de l'équipe de France, mais également élargir notre base de données et d'avoir un suivi sur des joueurs un peu plus large que juste une performance de jeu ou de suivi de match et d'impliquer les clubs dans le projet de l'équipe de France.

Stéphane Metzger : cela crée effectivement un lien avec les entraîneurs de club. Si l'on veut parler de Los Angeles 2028 c'est aujourd'hui que tout commence.

La présentation complète est jointe au présent procès-verbal.

### 3.5 Projet Eau Libre 2024

Face à l'évolution de la discipline, le constat est la nécessaire évolution des formats de compétition. L'année 2024 va servir de transition afin de tester de nouveaux formats mais aussi d'engager un travail de concertation pour préparer le projet 2025/2028.

Pour 2024 :

- Pas de proposition d'un Championnat de France Indoor (traditionnellement organisé à Sarcelles en janvier au regard de la trop faible mobilisation sur les 2 dernières éditions et après échanges avec les entraîneurs).
- Un meeting national "demi-fond" sera proposé fin janvier par le club de Lille.  
Les Ligues sont encouragées à proposer des 5km Indoor ou Record de l'heure en lien avec le programme sportif régional.
- Nouvelle période pour les Championnats de France Eau Libre.
- Poursuite du travail sur le format de la Coupe de France et de la Coupe de France des Régions.
- Accompagnement des organisateurs Eau Libre pour améliorer leurs événements.
- Accompagnement et formation des officiels pour renforcer les jurys.
- Soutenir le développement du Ice Swimming et de la natation hivernale au niveau national et international.

Calendrier 2024 :

- 12 au 14 janvier 2024 - Championnats du France Eau Glacée
- 12 au 14 juillet 2024 - Championnats de France Eau Libre
- 21 et 22 septembre 2024 - Finale Coupe de France Eau Libre

Le Bureau valide à l'unanimité ce calendrier.

## 4. Validation des lieux d'organisation

---

### 4.1 - Natation Course :

- CF Juniors 50m du 16 au 21 avril 2024 : **Chalon-sur-Saône**
- CF N2 50m du 16 au 19 mai 2024 : **Melun**
- CF Juniors 25m du 5 au 9 décembre 2024 : **Massy**
- Finale CF des Départements & CF Benjamins 50 m du 12 au 15 décembre 2024 :  
**Dunkerque**
- CF Open d'Été du 16 au 21 juillet 2024 : candidature de **Montauban** appuyée par la Ligue Occitanie, sous réserve de la confirmation de la Ville dans les prochains jours. Christiane Guérin remercie à ce titre Julien Ville pour ses démarches.

Denis Cadon s'interroge sur le fait que pour certaines compétitions, dont celle des CF N2 50m, il y avait deux candidatures.

Christiane Guérin rappelle que des explications sur ce sujet ont été données en son temps. Pour rappel, des tractations avaient eu lieu avec Melun et Lazreg après qu'ils aient accepté au pied levé d'organiser les N2. Fort de cela la FFN s'était engagée à les leur redonner de manière plus officielle pour qu'ils aient le temps cette fois de s'organiser.

Joel Pineau revient sur l'augmentation conséquente des frais de chronométrage relatifs à des choix effectués hors cahier des charges des CF Elite 25m d'Angers (tarif multiplié par deux). Il remercie cependant Laurent pour les explications qui lui ont été apportées notamment sur le rajout du VAR.

Laurent Ciubini précise qu'effectivement cette même compétition avait été organisée à Angers en 2019 pour laquelle les frais de chronométrage s'élevaient à 14000€.

3 facteurs d'aggravation du montant interviennent dans cette augmentation dont :

- L'incrustation TV prise en charge pas BeIN auparavant et qui ne l'est plus
- Le développement au fil de l'eau de la VAR
- La nécessité d'un quantum sur cette compétition car figurant dans le calendrier de la LEN

Nous essayons cependant de négocier le montant de ce devis avec les équipes et Megatek et que ce qui n'est plus pris en charge par BeIN bascule sur le budget de la production audiovisuelle. Une réponse globale sera apportée prochainement à l'organisateur dont nous comprenons la position.

Denis Cadon précise que l'AO a été réalisé en février 2023, donc le montant était connu depuis plusieurs mois. Depuis deux ou trois ans l'assistance vidéo est expérimentée pour l'arbitrage. Le montant de la prestation de 3640€ prévus dans l'AO serait donc à prévoir sur certaines compétitions.

Laurent Ciubini : les AO étaient effectivement lancés tous les ans. Dorénavant, ils le seront établis sur trois ans afin d'éviter ces attermoissements. Nous devons aussi nous adapter aux règlements et dispositions.

#### **4.2 - Maîtres :**

- CF Hiver des Maîtres du 7 au 10 mars 2024 : **Le Puy en Velay**
- CF Interclubs des Maîtres du 6 au 7 avril 2024 : **Châteauroux**
- CF Maîtres Open de Natation Artistique du 21 au 23 juin 2024 : **Chenôve**.  
Bourg en Bresse s'étant également positionné sur cette organisation, cette l'épreuve leur sera proposée pour 2025.
- CF Eté & CF N2 été des Maîtres : **Montpellier (dates à confirmer ultérieurement)**.
- CF Eté & CF N2 été des Maîtres 2025 : **Chalon-sur-Saône**

#### **4.3 - Natation Artistique :**

- CF Jeunes N1 et Elite de Natation Artistique du 6 au 10 juin 2024 : **Sète**
- CF Avenirs et Séniors de Natation Artistique du 25 au 30 juin 2024 : **Toulouse (sous réserve de la mise à disposition de la piscine)**.
- CF Juniors N1 et Elite de Natation Artistique du 8 au 14 avril 2024 : Candidature de **Nantes** (à confirmer)

#### **4.4 - Plongeon :**

- Meeting des Lumières de Plongeon les **16 et 17 décembre 2023** : **Lyon**

#### **4.5 - Eau Libre :**

- Championnats de France en Eau Glacé du 12 au 14 janvier 2024 : **Samoëns**

Jean Luc Manaudou s'interroge sur ce lieu car il n'est pas certain que le département 74 accompagne cette organisation comme il l'a fait jusqu'alors. La ligue AURA souhaiterait que cette organisation puisse tourner dans d'autres régions car cela demande des moyens logistiques et financiers important à la Ligue et au comité départemental.

Bénédicte Compois dit ne pas avoir d'autres lieux en perspective pour 2024. Le travail mené pour identifier de nouveaux lieux n'est pas chose aisée. Cette année, nous avons la chance d'être soutenus par l'Office du tourisme et la ville de Samoëns. La convention d'organisation sera directement signée avec la Ville ; le comité et les clubs de la ligue seront impliqués s'ils le souhaitent pour mobiliser des bénévoles.

Certains clubs s'organisent pour tenter de mettre en place des étapes d'animation ce qui permettra peut-être d'identifier de nouveaux lieux. Pour rappel, il faut un bassin qui ne soit pas chauffé pendant l'hiver ou un plan d'eau sur lequel l'on appose une structure mobile.

Denis Cadon propose de mutualiser au niveau national les ressources et les contributeurs quand le lieu est captif mais pas l'organisation.

Bénédicte Compois : un travail est effectivement à faire en écho au développement de la discipline car cela reste encore une compétition nouvelle.

Gilles Sezionale remercie Christiane Guérin pour le travail réalisé.

Le Bureau valide l'ensemble de ces propositions.

#### **4.6 - Validation des Meetings labellisés nationaux et des Meetings IR Benjamins (en annexe)**

Laurent Ciubini précise que la grille a été diffusée et fait l'objet d'un consensus aujourd'hui.

Christiane Guérin souhaiterait que l'on confirme le Meeting Francilly prend bien la place de St Germain en Laye qui s'est désisté.

Bénédicte Compois : c'est bien ainsi que les choses ont été vues. Reste à fixer la date.

Philippe Briout fait part de l'intervention de l'EN Caen concernant son Meeting de la Liberté prévu du 3 au 5 mai prochain. Un email lui a en effet été adressé sur sa boîte email privée le 6 juillet, relayé aux collègues sans qu'ils ne fassent avancer la procédure. Compte tenu du contexte très tendu entre le club et la Ligue, il sollicite le Bureau, à titre dérogatoire, pour l'intégration de ce Meeting de la Liberté, ancré sur le territoire depuis longtemps. D'autant que la ligue n'a pas d'autres Meetings.

Bénédicte Compois : le seul souci que nous pourrions rencontrer est que le Meeting de Tours se trouve à la même date et sur la même interrégion. Cependant, comme il n'y aura pas de meetings à priori sur cette période en région IDF, Sarcelles passant en janvier (à vérifier), le rayon de participation devrait être suffisamment large. Il s'agit donc d'un choix politique sortant du cadre technique fixé, la décision prise avant l'été de 5 périodes de 4 meetings.

Laurent Ciubini : il ne s'agit que de passer de 20 à 22 meetings sur les 70 comptés jusqu'alors. Il remercie à ce titre tous les acteurs pour l'énorme travail réalisé.

Jean Luc Manaudou : s'agit-il du tableau définitif des organisations car certains sont indiqués comme étant « en cours de finalisation » ?

Bénédicte Compois précise qu'il s'agit des clubs qui n'ont pas encore fourni tous les éléments demandés. L'objectif aujourd'hui est de valider cette liste car beaucoup de clubs sont dans l'attente d'une réponse.

Le Bureau doit valider :

- Le passage de 20 à 22 meetings (ajout du Meeting Francilly et du Meeting de la Liberté de Caen)
- La candidature de Tarbes qui permet d'avoir 4 meetings pour le Final Tour Benjamins

Ces propositions sont mises au vote du Bureau et validées. 1 abstention (Denis Cadon)

Philippe Briout remercie l'assemblée pour son écoute et sa compréhension.

#### **5. Point sur l'organisation des CE 2026 et discussion autour de la création d'une structure/cellule dédiée**

---

Laurent Ciubini informe que la FFN a obtenu les championnats d'Europe 2026 à Paris. La décision est restée sous embargo à la demande de la LEN et du Ministère afin de finaliser les discussions budgétaires avec 7 collectivités dont l'Etat, la MGP, les villes de Paris et de St Denis, Plaine Commune, le département du 93 et la région IDF et l'ANS qui seront les financeurs. La FFN s'est placée sous la juridiction du délégué interministériel de la DIJOP qui organise un tour de table final le 18 octobre prochain.

Entre temps, tous les acteurs ont été vus, qui ont tous confirmé leur soutien et accord. Nous attendons entre 7 et 8 millions de subventions. Nous avons des retours très positifs de certains partenaires. L'annonce officielle de cet événement devrait se faire soit au Ministère, soit au CAO.

Une fois passer ces deux étapes, il faudra savoir comment l'on se structure (structure au sein de la FFN ou ad'oc). Un cabinet juridique est en train d'étudier la question en lien avec notre service juridique. La décision finale sera prise par le Bureau puis le Codir.

En conclusion Gilles Sezionale précise que l'on s'est énormément déployé à la fois pour ce tour de table et réunir les fonds. Une vraie volonté de tous est cependant là pour les organiser.

Il rebondit sur les échanges forts appréciés qui ont eu lieu lors de la première partie du Bureau.

Il a demandé à Julien Issoulié qu'un suivi des performances des athlètes en NC et EL soit effectué régulièrement ; il est important de rappeler que le CoDir n'est pas un simple spectateur des disciplines mais également un décideur, au même titre que la DTN et l'ANS.

Il précise également que les réunions de Présidence vont être supprimées au profit de réunions de bureau plus fréquentes afin de pouvoir échanger sur l'avenir de la FFN notamment sur cette année olympique.

## **6. Calendrier institutionnel**

---

- ✓ **Mercredi 25 octobre à 10.30 : Bureau**
- ✓ **Mercredi 8 novembre à 14.00 : Bureau**
- ✓ **Mercredi 22 novembre à 14.00 : Bureau**
- ✓ **Mercredi 29 novembre : Comité Directeur en présentiel à Clichy**
- ✓ **Mercredi 13 décembre à 14.00 : Bureau**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 14h30.

**La Secrétaire Générale**  
**Dominique CUPILLARD**

**Le Président**  
**Gilles SEZIONALE**